



## **RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION À L'INTENTION DES PARENTS 2021-2022**

### **DOCUMENT À CONSERVER**

### **PRÉSCOLAIRE**

#### ***Suivre le développement de son enfant grâce à l'évaluation***

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour évaluer la progression de ses apprentissages et vous informer.

L'évaluation fait partie de l'apprentissage et de l'intervention pédagogique. À l'éducation préscolaire, l'évaluation se fait habituellement au cours des activités régulières de la classe. L'observation est le moyen privilégié d'évaluation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de votre enfant. Il apprend aussi à participer à sa propre évaluation pour en arriver à reconnaître ses forces, ses défis et ses progrès.

Pour vous informer du développement des compétences de votre enfant, l'école vous fait parvenir périodiquement différentes formes de communication, dont deux communications écrites et deux bulletins, ou toute autre forme de communication par exemple, son portfolio qui souligne ses forces, les défis et les progrès.

Il importe de souligner que l'évaluation ne sert pas uniquement à situer votre enfant par rapport aux attentes du programme; elle s'avère surtout un moyen très important de l'aider à mieux se développer.

## Domaines de développement, compétences, axes de développement et composantes

Domaines et compétences	PHYSIQUE ET MOTEUR ACCROÎTRE SON DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE ET MOTEUR		AFFECTIF CONSTRUIRE SA CONSCIENCE DE SOI		SOCIAL VIVRE DES RELATIONS HARMONIEUSES AVEC LES AUTRES		LANGAGIER COMMUNIQUER À L'ORAL ET À L'ÉCRIT		COGNITIF DÉCOUVRIR LE MONDE QUI L'ENTOURE	
Axes de développement	Motricité	Saines habitudes de vie	Connaissance de soi	Sentiment de confiance en soi	Appartenance au groupe	Habiletés sociales	Langage oral	Langage écrit	Pensée	Stratégies
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explorer des perceptions sensorielles</li> <li>• Se représenter son schéma corporel</li> <li>• Développer sa motricité globale</li> <li>• Exercer sa motricité fine</li> <li>• Expérimenter l'organisation spatiale</li> <li>• Expérimenter l'organisation temporelle</li> <li>• Découvrir la latéralité</li> <li>• Expérimenter différentes façons de bouger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explorer le monde alimentaire</li> <li>• Expérimenter différentes façons de se détendre</li> <li>• S'approprier des pratiques liées à l'hygiène</li> <li>• Se sensibiliser à la sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître ses besoins</li> <li>• Reconnaître ses caractéristiques</li> <li>• Exprimer ses émotions</li> <li>• Réguler ses émotions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimenter son autonomie</li> <li>• Réagir avec assurance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontrer de l'ouverture aux autres</li> <li>• Participer à la vie de groupe</li> <li>• Collaborer avec les autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer progressivement des règles de vie</li> <li>• Créer des liens avec les autres</li> <li>• Réguler son comportement</li> <li>• Résoudre des différends</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interagir verbalement et non verbalement</li> <li>• Démontrer sa compréhension</li> <li>• Élargir son vocabulaire</li> <li>• Expérimenter une variété d'énoncés</li> <li>• Développer sa conscience phonologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interagir avec l'écrit</li> <li>• Connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture</li> <li>• Découvrir des fonctions de l'écrit</li> <li>• Connaître les lettres de l'alphabet (nom et son)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique; arts; univers social; science et technologie)</li> <li>• Exercer son raisonnement</li> <li>• Activer son imagination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'engager dans l'action</li> <li>• Expérimenter différentes actions</li> <li>• Raconter ses actions</li> </ul>

Nous vous rappelons les communications officielles que vous recevrez durant l'année scolaire.

Communications officielles de l'année	
<b>1<sup>re</sup> communication écrite</b>	Vous recevrez une première communication <u>en novembre</u> . Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
<b>Premier bulletin 28 janvier 2022</b>	Un courriel vous avisera lorsque le bulletin de votre enfant sera disponible sur le portail-parents. Ce bulletin couvrira la période du 1 <sup>er</sup> septembre au 19 janvier 2022. Une copie papier du bulletin vous sera remise si vous faites la demande par écrit.
<b>2<sup>e</sup> communication écrite</b>	Vous recevrez une deuxième communication <u>en avril</u> . Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant poursuit son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
<b>Deuxième bulletin 10 juillet 2022</b>	Un courriel vous avisera lorsque le bulletin de votre enfant sera disponible sur le portail-parents. Ce bulletin couvrira la période du 20 janvier au 23 juin 2022.

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences. Il fait état du **cheminement** de votre enfant pour les bulletins 1 et 2.

Légende		
Cote	Étape 1	Étape 2
A	L'élève se développe très bien.	L'élève dépasse les attentes du programme.
B	L'élève se développe adéquatement.	L'élève répond aux attentes du programme.
C	L'élève se développe avec certaines difficultés.	L'élève répond partiellement aux attentes du programme.
D	L'élève éprouve des difficultés importantes.	L'élève ne répond pas aux attentes du programme.

Au bulletin 2, le bulletin fait état du **niveau atteint au regard des attentes de fin de cycle**.